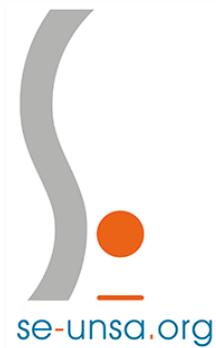


Déclaration SE UNSA

GT CPE vendredi 12 février 2021.



Enfin, ... enfin ce 1^{er} Groupe de Travail concernant les conditions d'exercices des CPE.

Enfin nos nombreuses demandes de GT voient le jour.

Une question s'impose d'emblée. Est-ce un affichage de la part du Rectorat de mettre en place un dialogue social qui restera dans les cartons ou est-ce une véritable volonté de prendre en compte ce que nous exposons depuis de nombreuses années, et de les mettre en place. Nous espérons à ce stade, croire en cette volonté.

Le malaise des CPE d'aujourd'hui révélé par la crise sanitaire que nous vivons, ne date pas d'hier. Mais aujourd'hui, plus encore, les CPE se sentent et sont malmenés par l'Institution. Toutes et tous avons pris de plein fouet cette crise, révélant la difficulté de notre place dans l'Institution, dans les établissements. Le spectre du Surgé est revenu à grand pas.

Alors oui, nous avons besoin de CPE aujourd'hui dans les EPLE et en nombre plus grand, car les besoins de nos élèves ont changé, la société a changé.

Alors oui, nous avons vraiment l'impression d'être toujours là, sur le terrain, corvéables à merci ... infirmière, As, Psyen, profs non remplacés ... les CPE et les services de Vie Scolaire font les pompiers. On nous en demande encore plus, alors même que nos équipes d'AED sont usées, épuisées et ne sont pas ou peu reconnues.

Depuis des années, nous réclamons la création de postes en nombres suffisants. Aujourd'hui dans les collèges, le nombre d'élèves augmente. Les seuils sont atteints et nous ne pouvons plus effectuer nos missions convenablement. Le point critique est atteint et les climats de vie scolaire se dégradent.

Les représentants du SE UNSA depuis des années dénoncent des injustices envers notre corps : parlons de l'accès aux IMP, du temps de travail pas respecté, de notre mobilité professionnelle réduite ou inexistante, de nos reconversions impossibles, d'un corps d'inspection différent des directions ...

Certes, si de nombreuses revendications ne sont pas du ressort du Rectorat de Rouen, nous vous demandons d'en faire écho auprès du Ministre.

Néanmoins, nous estimons aujourd'hui que sur les points suivants, c'est bien l'Académie de Rouen et de Normandie qui peut faire avancer les choses : Mutations avec affichage des logements, dérogations aux NAS, clarifier l'accès aux IMP, respecter le temps de travail, augmenter le nombre de CPE et d'AED, le télétravail, les équipements numériques pour tous a défaut de prime, création d'une plate forme numérique d'échanges dans l'académie ou par BEF.

Comme vous pouvez le constater, nous attendons beaucoup de ce premier rendez vous et encore plus des suivants et des décisions qui seront prises.